

Rabat, 19/08/2016 (MAP)

La FIAC rassure sur la qualité et la salubrité du couscous marocain qui subit systématiquement et avec succès tous types de contrôles avant et après sa mise sur le marché

La fédération interprofessionnelle des activités céréalières (FIAC) a tenu à rassurer le consommateur sur la qualité et la salubrité du couscous marocain qui subit systématiquement et avec succès tous types de contrôles avant et après sa mise sur le marché national et mondial.

En effet, ce couscous fait l'objet d'un contrôle régulier par l'Office nationale de la sécurité sanitaire et alimentaire (ONSSA), avant et après sa mise sur le marché national, affirme la FIAC dans une mise au point établie suite à un article publié dans certains quotidiens, qui porte atteinte, selon la fédération, à l'image et à la notoriété des produits fabriqués par les opérateurs de la filière céréalière au Maroc.

Contacté par la FIAC, le chercheur qui a réalisé l'étude, à l'origine de l'article en question, a précisé que "L'étude n'a pas traité la présence de champignons toxiques dans le couscous, que le nombre d'échantillons investigués reste limité pour tirer des conclusions générales, et que l'étude n'a pas conclu que le couscous marocain est toxique".

De son côté, l'ONSSA a "formellement" démenti les informations rapportées par l'article, mettant en avant le contrôle sanitaire extrêmement strict et rigoureux que subit toute la chaîne d'approvisionnement, de transformation et de distribution des produits céréaliers.

En effet, les contrôles de l'ONSSA couvrent tous les aspects qualité et sécurité alimentaire du produits, à savoir ceux Physico-chimiques, Phytosanitaires, Microbiologiques et Mycotoxines, précise la mise au point, ajoutant que ce même couscous est exporté en grandes quantités vers plus de 60 destinations, parmi lesquelles figurent les pays les plus exigeants en termes de qualité, notamment les Etats-Unis, le Japon, le Royaume-Uni et l'Union Européenne.

Au niveau des importations, le Maroc est reconnu mondialement pour son exigence en matière de qualité des blés durs achetés, et les importateurs nationaux s'approvisionnent avec les meilleures variétés mondiales de blé dur, avec de surcroît des contrôles très rigoureux effectués par les autorités sanitaires marocaines avant toute admission du blé dur au Royaume, relève la FIAC, notant que le couscous marocain est fabriqué à partir de ce blé dur dans le respect des normes internationales les plus strictes en termes de qualité et de bonnes pratiques d'hygiène et de production.

Dans le même cadre, les industriels du secteur ont entrepris depuis de très nombreuses années un saut qualitatif très important, par l'adoption de démarches qualité aux standards internationaux les

plus exigeants, fait savoir la FIAC.

Ces démarches ont été couronnées par l'obtention des certifications internationales reconnues en matière de qualité et de sécurité alimentaires, notamment ISO 9001, ISO 22000 et BRC, ajoute la même source.

En outre, le Maroc a mis en place un système d'autocontrôle imposé par la loi 28-07, à travers la délivrance des agréments et d'autorisation sanitaire par les services de l'ONSSA.

Dans le cadre de la vision du plan Maroc vert, les opérateurs de la filière céréalière se sont constitués, en 2010, en interprofession sous le nom de la FIAC (Fédération interprofessionnelle des activités céréalières), avec pour mission la mise à niveau de toutes les composantes de la filière de la fourche à la fourchette.

Cette Fédération regroupe les différentes composantes de la filière céréalière de l'amont à l'aval, à savoir l'Association Marocaine des Semences et Plants (AMSP), l'Association Marocaine des Multiplicateurs de Semences (AMMS), l'Association Marocaine des Producteurs de Céréales et Légumineuses (AMPCL), la Fédération Nationale des Négociants en Céréales et Légumineuses (FNCL), l'Union Nationale des Coopératives Agricoles Marocaines (UNCAM), la Fédération Nationale de la Minoterie (FNM), l'Association Marocaine des Industries de Pâtes Alimentaires et Couscous (AMIPAC) et la Fédération Nationale de la Boulangerie et Pâtisserie (FNBP).